



# Communiqué de la FFVL

Le 28 avril 2020

Après le discours du Premier Ministre, l'espoir est possible, mais beaucoup d'incertitudes demeurent.

Nos activités sont par excellence des activités de « plein air » et seraient donc autorisées, à titre individuel, dès le 11 mai. Une ombre au tableau : les plages sont fermées jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Le Comité National Kite s'efforce d'être force de propositions afin de trouver des solutions.

Mais d'un département à l'autre, selon la situation sanitaire, le feu sera au vert ou au rouge selon une carte évolutive qui dépendra de la situation sanitaire. Les décisions dépendront des préfets et des maires. C'est pourquoi, nos comités départementaux, nos clubs ont un rôle important à jouer pour convaincre, à l'aide de nos [préconisations](#), que rien ne s'oppose à la reprise de nos sports et que nos propositions sont réalistes, adaptables aux situations locales.

Au niveau national, la concertation continue avec la Direction des sports et nous faisons le même effort de conviction pour que l'ensemble de nos activités individuelles mais aussi en clubs et en écoles professionnelles puissent reprendre le plus vite possible (pour l'instant, au 11 mai, les rassemblements de plus de dix personnes restent interdits).

Dès que nous aurons des informations plus précises, nous vous tiendrons bien sûr informés.

Nous venons d'ouvrir deux rubriques sur notre site Internet :

- [S'en sortir : Quand ? Comment ?](#)
- [Une boîte à idées](#) pour partager nos solutions pour une reprise apaisée

Et n'oubliez pas notre [concours vidéo](#).

Merci de vos contributions et continuez à faire attention à vous et à vos proches !

Pour le Bureau directeur,  
Véronique Gensac, présidente de la FFVL